

LA FRANCE RÉPUBLICAINE

JOURNAL QUOTIDIEN

Directeur politique et rédacteur en chef: M. Eugène VÉRON

REDACTION ET ADMINISTRATION

A LYON

5, place des Cordeliers, 5

POUR LES ANNONCES, RECLAMES ET FAITS DIVERS
S'adresser à l'Administration.



ABONNEMENTS

PRIX 3 mois 6 mois 1 an
pour Lyon 10 fr. 20 fr. 40 fr.
— le dépt du Rhône. 11 23 44
Hors du département. 13 25 50
Etranger. Le port en sus.

A dater du 1^{er} novembre, la FRANCE RÉPUBLICAINE sera imprimée en caractères neufs.

Lyon, 18 Octobre 1872

Sous le calme apparent dont nous jouissons, bien des questions irritantes s'agitent et de graves préoccupations assiègent les esprits sérieux qui songent au lendemain.

Deux faits appellent plus spécialement notre attention; les élections du 20 octobre, la prochaine ouverture de la session législative.

Des élections nous dirons peu de chose puisque'il ne nous appartient pas de modifier en rien le résultat du scrutin. On connaît nos vœux et nos espérances, nous n'avons plus qu'à attendre l'événement.

Quant à l'immorale coalition qui, dans la Gironde, a groupé toutes les factions monarchiques contre le candidat républicain, nous devons nous en rejouer au moins autant que nous en indignons. Les hommes et les choses de l'empire sont tombés si bas dans le mépris public, qu'une action commune avec un serviteur de celui qui fut Napoléon III ne saurait être acceptée par Napoléon III ne saurait être acceptée par Napoléon III.

En attendant, nous devons rétenir les engagements pris publiquement, et si intéressés que nous puissions les supposer, ils n'en restent pas moins précieux pour nous. Nos adversaires d'hier se sont inclinés devant la nécessité, ils se sont rendus à l'évidence; la nécessité, c'est le maintien de la République; l'évidence, c'est la volonté de la France de ne plus se laisser mettre sous le joug. — N'est-ce pas un résultat dont nous pouvons à bon droit nous montrer fiers, que de voir ces grands vérités reconnues et acceptées par ceux qui les ont si longtemps repoussés?

Cela dit, et une juste part ainsi faite à ce qu'il y a de rassurant dans notre situation, revenons à ce danger dont nous avons parlé.

Or, si paradoxal que cela puisse sembler au premier abord, le danger vient précisément de ces conversions dont nous nous félicitons à l'instant. M. Thiers, nous en sommes très-convaincu, ne se prêterait jamais à aucune restauration monarchique; il veut la République — mais la République,.... de M. Thiers.

Un mot de lui a passé inaperçu, mot bien significatif cependant: « Je me suis opposé à la campagne de dissolution », a-t-il dit à la dernière séance de la commission de permanence. N'était-ce pas avouer du même coup que de lui dépendait le succès de cette campagne? Et, il faut bien le reconnaître, il avait en partie raison. Que d'esprits incertains, habitués à aller chercher leurs inspirations au dehors, que de gens encore hésitants réclameraient comme nous des élections générales s'ils se sentaient poussés du moins approuvés par le gouvernement! La Chambre, alors, serait bientôt emportée par l'irrésistible courant qui n'attend qu'une occasion pour se produire.

Mais jamais M. Thiers ne retrouvera une Assemblée aussi radicalement nulle et impuissante que celle dont il tient ses pouvoirs; et c'en serait fait, il le sait, de sa très-réelle dictature, du jour où une majorité homogène et compacte, forte de l'assentiment du pays, renfermerait dans des sages limites sa dévorante activité et sa trop absorbante personnalité. Si donc les néo-républicains à la façon de MM. de Jancz et Paul Cottin lui prêtent un appui suffisant pour mettre à la raison les incorrigibles de la droite, il trouvera que tout est pour le mieux dans la plus conservatrice des Républiques, et s'empressera de faire ajouter un second chapitre à la pseudo-Constitution Rivet.

Ce qu'il en adviendra, il est facile de le prévoir. De par la toute-puissante volonté du gouvernement, la France se verra condamnée à un régime économique qui doit porter un coup funeste au développement de ses richesses; de par la complexité d'une Assemblée qui, en fait de progrès et de liberté, voudrait nous ramener en 1840, les réformes les plus urgentes seront indéfiniment ajournées.

De toutes ces fautes et de toutes ces souffrances, c'est la République qui portera la

responsabilité; et peut-être succombera-t-elle à la peine.

En tous cas, l'avenir restera sombre et menaçant; les angoisses de l'heure présente se perpétueront tant qu'on laissera en suspens les questions que la nation faisant librement usage de sa souveraineté est seule capable de résoudre.

Voilà le péril: nous ne croyons rien exagérer, et nous pensons au contraire qu'il est prudent et sage de mettre le pays en garde contre des expédients condamnable à tous les points de vue.

Si M. Thiers persévère dans les desseins qu'on lui prête, son prestige et sa mémoire en souffriront certainement; si la France le laisse faire, elle y joue sa fortune et son repos.

A. BALLUE.

NOUVELLES POLITIQUES

On annonce que la signature du traité de commerce est imminente. M. Ozanne, qui arrive de Londres, a dû apporter l'instrument complet et définitif.

L'opinion continue de rester très-hostile en Angleterre à l'œuvre économique de M. Thiers.

Une dépêche de Londres du 17 octobre annonce que la chambre de commerce de Manchester a envoyé à lord Granville une vigoureuse protestation contre le traité comme étant une violation des principes de la liberté commerciale.

Les maisons les plus importantes dans le commerce des vins ont été informées que, dans le projet de traité avec la France et l'Angleterre, celle-ci ne s'engage pas à maintenir, pendant la durée du traité, l'échelle alcoolique qui soumet les vins plus chargés d'alcool à des droits plus élevés.

L'Avenir national donne une explication de l'affaire Picard qui est toute une révélation.

Le lendemain du jour où cette démission, effectivement donnée, avait été dûment acceptée par M. le ministre des affaires étrangères, M. Picard, revenu de Bruxelles, se serait présenté à l'Élysée et aurait rencontré à M. de Goulard, qui l'aurait invité à passer au ministère des finances pour y rembourser une somme de 53,203 fr. 93, somme que M. Picard aurait touchée à titre d'indemnité de frais d'installation, et qui ne devait lui rester acquise qu'en cas où, d'après certain règlement, il serait resté au moins seize mois à son poste.

On devine l'émotion du ministre démissionnaire à l'idée de restituer au Trésor une somme aussi ronde! M. Picard, éperdu, se serait précipité vers le cabinet de M. Thiers. Quand il en sortait, il était plus ministre que jamais. Nous sommes bien sûr qu'on ne le reprendra plus à donner sa démission avant les seize mois révolus.

M. Maurice Richard a fait remettre à M. le président de la République la protestation suivante que nous reproduisons à titre de document:

Millemont, le 15 octobre 1872.

Monsieur le président,

J'arrive de Suisse où j'ai eu l'honneur d'accompagner jusqu'à Prangins LL. AA. II. monseigneur le prince Napoléon et Mme la princesse Clotilde, qu'il vous a plu d'arracher de chez moi et d'envoyer en exil.

Je ne dirai rien de l'illégalité de cet acte, qui interdit le sol de la France à un Français, conseiller général d'un de nos départements, alors qu'aucune loi, aucune pénalité ne le frappe: la justice du pays est saisie.

Mais je viens me plaindre de la violation de mon domicile. Il n'y avait à constater chez moi ni crime ni délit. Vous le savez mieux que personne.

Les agents qui se sont présentés à Millemont n'avaient ni droit, ni qualité, ni compétence.

Si j'avais obéi à mon indignation et poussé jusqu'au bout, j'aurais résisté par la force à la violence et à l'arbitraire; mais je n'ai consulté que mes sentiments de modération. Je ne suis pas moins éprouvé une douleur profonde. Je me suis souvenu, monsieur le président, que pendant plusieurs années, dans la même Assemblée politique, je vous

— Je l'ignorais, balbutia Torterue humblement. On m'a dit qu'un seigneur a demandé du vin de Chypre, et j'allais...

— Comment s'appelle ce seigneur?

— Messire de Thun.

— C'est bien, donne.

Le page prit le plateau, souleva une immense portière de brocard et disparut.

Etienne, au lieu de s'éloigner, se cacha entre les plis du lourd rideau et suivit de l'œil son arrogant collègue.

Le bal était à l'apogée de sa splendeur.

L'orchestre éclatait en fanfares et rythmait les danses majestueuses de cette époque. Sous une nappe de lumière vive, plumes et panaches ondulaient en cadence. Des costumes somptueux et variés. L'or, les perles, les pierres rehaussaient la transparente carnation des femmes et l'humide éclair de leurs yeux.

Parmi ces adorables châtelaines, la plus fêtée, sans contredit, était Dolorès, dont la toilette opulente attirait tous les regards, dont la beauté idéale électrisait tous les cœurs.

Un cercle de fringants gentilshommes se pressait autour d'elle et chacun d'eux, rivalisant d'esprit, de louanges, de respectueuses galanterie. On eût dit une jeune reine au milieu de sa cour.

Dans une autre partie de la salle, le comte Godefroy, lui aussi, servait à son insu de point de mire à bien des admirations féminines.

Il était vêtu de satin blanc. Hormis le collier de la Toison d'Or qui étincelait sur sa poitrine, rien ne rompait l'uniformité de sa mise. En revanche, l'agrès de sa toque et celle de son ceinturon, les boutons de ses souliers et de ses jarretières, enfin le pommeau de son épée à fourreau de velours blanc, offraient un assemblage merveilleux de diamants de l'eau la plus pure, et représentaient une valeur énorme.

— Alors, bien certain qu'on ne l'avait pas vu, Etienne plaça la coupe sur un petit plateau de vermeil et se dirigea vers la salle de bal.

Mais sur le seuil, un page magnifiquement habillé lui barra le passage.

— Où vas-tu, maraud? interrogea-t-il avec insolence. Ne sais-tu pas que la livrée ne pènétré point là-dedans?

avis écouté avec confiance, professant à la fois les principes de liberté et de respect des lois du pays. Mes convictions s'étaient fortifiées à cet enseignement, et ce n'est pas sans amertume que je vous vois briser vos doctrines, violant les droits des citoyens et écartant, pour les passions de l'avenir, les plus redoutables précédents.

Veillez agréer, monsieur le président, l'assurance de ma haute considération.

MAURICE RICHARD

Ancien député, ancien ministre.

Un ex-ministre du régime du 2 Décembre déclarant voir avec amertume créer des précédents en matière de violation des droits des citoyens s'écrie l'Avenir national. M. Maurice Richard aurait dû songer que le maître qu'il avait servi et qu'il sert encore, Napoléon III, ne se contentait pas d'interdire le territoire français, mais recourait à la déportation, aux pontons, aux mitrailleurs; il aurait dû se rappeler que le chef de la dynastie qui lui est chère, avait une manière plus radicale que M. Thiers de se défaire des prépondérants, et avant d'écrire sa lettre de protestation, il n'aurait pas mal fait d'aller s'inspirer dans les fossés de Vincennes.

Le Siècle fait remarquer, de son côté, qu'en résistant « par la force à la violence et à l'arbitraire », M. Maurice Richard se plaçait juste dans le cas de Mégy. Seulement Mégy avait tiré à la nuit, avec le texte de la loi pour soi: M. Maurice Richard aurait tiré en plein jour. Quelle modération chez nos bonapartistes, même les plus modérés!

D'après le correspondant parisien du Times, le prince Napoléon se proposerait d'interdire des poursuites judiciaires contre le ministre de l'intérieur, sur l'avis motivé de juristes-consultes badingons.

Le ministre de l'intérieur n'a encore reçu aucune citation. L'Opinion nationale dit à ce propos: « Si ces renseignements sont exacts, cette perspective serait bien loin d'émouvoir le ministre de l'intérieur. Oh assure même que le gouvernement verrait, avec un vif sentiment de satisfaction, le cousin de l'empereur donner suite à son projet. Il est convaincu que le prince n'aurait pas à se féliciter de sa tentative. »

L'agrarde affrontée dace charlatan impérial est jugée sévèrement en Europe, même par nos ennemis.

On en trouvera la preuve dans cet article de la Gazette d'Augsbourg:

Le dernier reste de pudeur, le simple sentiment de convenance les plus élémentaires, auraient dû empêcher M. Jérôme Bonaparte, ci-devant prince Napoléon, de reparaitre en France. Il est fait un bouclier de la princesse Clotilde, qui est, de la part de tout le peuple français, l'objet d'un respect sympathique; la France lui est grande ouverte, pas un mot blessant n'a été prononcé contre elle depuis le 4 Septembre, et, femme et princesse, elle a toujours été considérée comme au-dessus de toute surveillance. La plus grande partie du peuple français se force d'effacer en Italie le souvenir des procédés impériaux. C'est par tous ces motifs que le prince s'est cramponné à son épouse pour essayer d'en faire un prétexte à complications internationales. La princesse a encore poussé l'esprit de sacrifice jusqu'à partager l'expulsion de son mari. Jamais mesure prise par M. Thiers n'a rencontré en France un accueil plus populaire. Seuls les monarchistes de Versailles ont froissé le sourcil, parce que le droit exercé par M. Thiers contre un Bonaparte pourrait bien un jour s'appliquer à d'autres, et notamment au général de division d'Aumale.

Un nouveau journal quotidien, républicain, l'Avenir de la Sarthe, va paraître, au Mans, le 25 octobre.

En Italie, les jésuites prévoyant la sécularisation, sont en train de réaliser leurs propriétés en beaux écus ou au moins de les mettre en sûreté par des ventes fictives. On a recommandé une grande surveillance aux agents de l'enregistrement.

Nous avons parlé hier d'une intervention de M. Thiers auprès de Victor-Emmanuel pour le décider à s'opposer à la suppression des communautés religieuses de l'Italie. Il résulterait d'une correspondance de Rome que ce dernier n'aurait pas besoin d'être encouragé à la résistance, et qu'il aurait des scrupules de conscience.

C'est gâté admissible. Quand on a si cavalièrement détrôné un pape, on peut bien détroquer un moine.

LES RÉFORMES DE M. JULES SIMON

LE LATIN

Nous arrivons à la grosse question, l'enseignement du latin.

Jusqu'à présent le latin a pris à nos élèves les trois quarts au moins de leur temps. Pendant sept ou huit ans, ils passent quatre ou cinq heures par jour à faire du latin, et quand ils arrivent à la fin de leurs études, non seulement le latin les a empêchés d'acquiescer aucune autre connaissance d'une manière un peu sérieuse, mais ils ne savent pas ce latin lui-même qui a dévoré leur temps, et ce qui est plus grave, ils ont puisé dans cette étude à la fois exclusive

et stérile le dégoût de l'étude et la haine du travail.

Voilà le résultat le plus clair de notre système d'études, au moins pour la grande majorité de nos élèves.

Quant à ceux qui travaillent, le bénéfice moral qu'ils remportent de leurs études est des plus contestables. En réalité, on peut dire que l'enseignement universitaire n'est utile qu'à ceux qui ont dans l'intelligence assez de ressort et d'énergie pour réagir vigoureusement contre la multitude des préjugés et des puérilités qu'on s'est appliquée à y faire pénétrer pendant leur enfance.

Il est en effet convenu dans un certain monde, soi-disant éclairé, que « les civilisations grecque et romaine sont la forme la plus parfaite du développement de l'esprit humain, et qu'on ne saurait renoncer à les étudier dans leur propre langue et à recevoir directement de tant de maîtres incomparables, les plus hauts leçons de l'art, de la morale et de la logique. Aussi, ajoute M. le ministre, serait-ce un véritable crime que de supprimer l'étude des langues anciennes ou même d'en diminuer l'importance. »

Pour qui connaît l'antiquité autrement que par les déclamations des rhéteurs qui en parlent sans jamais l'avoir étudiée directement, il y a dans ce préjugé quelque chose de si extraordinaire, de si contraire à la vérité visible, palpable, incontestable, qu'on ne saurait comment se l'expliquer, si l'on ne songeait avec quelle docilité les hommes sont disposés à accepter et à propager les plus grosses erreurs, pourvu qu'elles aient eu la persévérance de s'affirmer pendant un long temps.

C'est ainsi que persiste chez nous l'admiration de la civilisation antique, fondée sur le plus monstrueux privilège, sur l'escaladage, sur le droit brutal de la force, sur la négation du progrès; de la civilisation antique à qui nous devons la funeste superposition de la gloire militaire et le respect de toutes les erreurs politiques, sociales, économiques et morales qui entretiennent chez nous le vice et la misère et qui s'opposent, comme une digue infranchissable, à tous les efforts de la pensée moderne. Et ce préjugé est tellement ancré dans nos intelligences par un système d'éducation insensé, que les conservateurs effarés, qui passent leur vie à trembler, ne sont plus même capables de comprendre que les utopies qui leur font peur et qui constituent un des dangers de la situation présente sont précisément renouvelées de cette civilisation antique dont on impose à nos enfants le respect imbécile; ils sont tellement aveuglés par cette longue domination d'une idée absurde, qu'ils ne voient pas que toutes les erreurs qui depuis quatre-vingts ans tiennent en échec le progrès social et politique de la France et nous condamnent à une incertitude, à un provisoire ruineux, sont des erreurs grecques et romaines.

M. Simon, qui, comme la plupart des universitaires, ne connaît guère de l'antiquité que les déclarations héréditaires qui se transmettent dans l'université de génération en génération, nous répète tout naturellement ce qu'on lui a appris à répéter. Et c'est avec cela qu'il prétend réformer l'enseignement du latin!

Le préjugé est si fort chez lui, que dès le premier pas il viole le principe posé par lui-même.

« Les langues vivantes, dit-il, doivent être apprises pour être parlées, les langues anciennes, pour être comprises. »

Ceci est juste, et réduit à ces termes, l'enseignement du grec et du latin peut avoir une véritable utilité, que nous nous réservons d'expliquer plus tard.

Mais si l'on doit se borner à étudier les langues anciennes uniquement pour les comprendre, c'est à quoi M. Jules Simon, qui a eu le bon esprit de supprimer les vers latins, a conservé l'exercice des discours latins?

— Pardon, interrompît-il, est-ce bien à moi que votre compliment s'adresse, monsieur de Salzedo?

— Sans doute.

— Alors ce quelle blessure me parlez-vous, le monsieur?

— Mais... de celle que j'ai eu le malheur de vous faire.

— A moi?

— Oui.

— Quand cela?

— Il y a quatre mois.

— Et quel propos?

— Bon! fit don Raphaël en riant, c'est moi qui vous serais-il déjà sorti de la mémoire?

Godefroy regarda son interlocuteur et supposa qu'il était ivre, ce qui, de reste, n'était pas dans les habitudes du beau capitaine.

Recueil de la FRANCE RÉPUBLICAINE
48. — Commencé le 2 septembre 1872

LE COUSIN DU DIABLE

PAR
GONTRAN BORYS

TROISIÈME PARTIE

Le loyal comte

XIV
OU BRINDOIS FAIT UNE FIN

(Suite)

Alors Fréa hochait lentement la tête et murmurait: « La fatalité est contre nous. Inutile de lutter. Il n'y a plus rien à faire. »

« Vieille folle! grognait Brindois. Et après l'avoir aidée à rentrer les sacs dans la maison, il s'en alla chercher gîte à l'auberge. »

La journée fut extrêmement joyeuse. Malgré les sobres préventions de quelques esprits chagrins, la fête s'acheva sans encombre et tout le monde y fit bon visage, les uns par le plus grand malotru, les autres, — et c'était le plus grand nombre, — parce qu'ils se divertissaient réellement.

A la fin du jour, un banquet fastueux fut offert aux personnages les mieux titrés de la province. Nous savons déjà qu'un bal devait terminer et couronner la nuit.

C'est pourquoi, vers dix heures du soir,

une foule considérable était assemblée devant l'hôtel du gouvernement dont les fenêtres, éblouissantes de lumières, laissaient échapper les accords d'une musique entraînante.

Contenu par douze sergents à verge, revêtus de leurs houquetons de cérémonie, cette foule bruyante et moqueuse, tantôt cherchant à entrevoir la silhouette des danseurs et tantôt examinant avec une curiosité avide ceux d'entre les invités qui, n'ayant pas assisté au banquet, arrivaient successivement pour le bal.

Selon que tel ou tel seigneur lui était plus ou moins sympathique, la populace le saluait par des vivats ou par des murmures.

Cependant, les majordomes gorgonnés d'or faisaient faire place aux retardataires et les précédents d'un air important. Une nuée de pages armés de torches, couraient çà et là, dominant de leurs rieurs aigus le vacarme général. Les chevaux piaffaient; des laquais ivres se gorgaient à grand bruit; c'était un tumulte, une confusion indescriptibles.

A ce moment, Brindois qui, ne sachant de quelle façon employer sa soirée, s'était faufilé au premier rang des badauds, vit un homme se détacher de la masse des curieux, raser les murailles et se glisser dans l'intérieur de l'hôtel.

Comme il portait la livrée du gouverneur, nul ne l'arrêta en chemin; mais la lueur d'une lanterne ayant frappé son visage, Brindois poussa un cri de surprise.

Il avait cru reconnaître Torterue.

XV
LE DENIER DES GUEUX

Brindois ne s'était pas trompé. L'homme qui, déguisé en laquais, venait de s'introduire dans l'hôtel du Gouvernement, était bien Etienne Torterue.

Depuis deux mois et demi, c'était la pre-

S'il y a un fait constaté, c'est que l'exercice du discours latin a pour résultat d'habituer les enfants à se payer de mots, à préférer les banalités, les déclamations à l'expression précise et sérieuse de la pensée...

M. Simon le sait aussi bien que nous. Il n'ignore pas davantage que ce n'est pas en s'exerçant à faire des discours latins que les élèves apprendront à comprendre le latin...

Pour avoir ce courage, il faudrait cesser de croire que le latin est la langue par excellence, il faudrait comprendre que les idiomes sont en rapport avec l'état intellectuel qu'ils représentent...

LES ELECTIONS

La grande préoccupation du jour, ce sont les sept élections qui vont avoir lieu dimanche prochain. Une feuille officieuse, le Bien public, ne doute pas que la République ne remporte une éclatante victoire...

Nous croyons que le Bien public s'aventure un peu en annonçant d'avance la victoire de M. Gérard de Bincourt, dans l'Oise, candidat républicain modéré...

Élection qui passionne le plus l'opinion publique est assurément celle de la Gironde, où les monarchistes de la branche cadette et de la branche aînée nous donnent le honteux spectacle de leur fusion avec les bonapartistes...

C'est pas sans de bons motifs que le Salut public avoue cette crainte. Il n'est pas assez dénué d'intelligence pour ne pas comprendre que la candidature d'un homme qui représente cette odieuse politique impériale qui nous a infligé toutes les hontes et tous les désastres, ne peut être considérée que comme le plus impudent des défis à la conscience publique par tous les gens honnêtes et patriotes de la Gironde...

« Mais nous avons sept élections à faire, a-t-il dit, et ces sept élections ont été si admirablement distribuées, par les soins de la seule fortune, sur tous les points du territoire, qu'il semble que tout le pays soit appelé à se prononcer. Le centre, la

portion la plus pondérée du pays, sera représenté au scrutin du 20 octobre par le département de l'Oise; au midi, nous avons la Gironde; à l'Ouest, plus profondément enfoncée dans les antiques ombres de la monarchie, nous avons le Calvados et la Morbihan. Ajoutez les Vosges, l'Indre-et-Loire et au-delà de la mer, Alger, donné à la France par la monarchie, mais qui attend desormais de la République le développement de ses libertés trop longtemps méconnues. Voilà en résumé toute la France! Voilà une réduction très-fidèle et très-expressive de la patrie française!

Nous attendons avec confiance la manifestation de sa volonté par le vote. Pour ce qui nous concerne, nous ne doutons pas que le scrutin du 20 octobre ne vienne prouver une nouvelle fois que le suffrage universel est entièrement acquis à la cause républicaine et qu'il ne reste plus à la majorité monarchique de Versailles qu'à donner sa démission.

LUCIEN JANET.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine

Paris, 17 octobre 1872.

La questure de l'Assemblée a pu déjà constater que cinq cents députés étaient de retour soit à Paris, soit à Versailles. Aussi les réunions extra-parlementaires commencent-elles à prendre de l'importance. Les divers groupes ne se sont pas encore réunis en séances sur convocations et avec président et bureau à leur tête; mais on se voit assiduellement chez les uns ou chez les autres et en cause de la future session et du plan de conduite que chaque groupe devra suivre. Ce qui domine dans ces entretiens, c'est l'espoir d'arriver à former une majorité républicaine conservatrice, par un rapprochement du centre droit et du centre gauche, dans lequel les monarchistes sacrifieront une partie des institutions qui sont aussi nécessaires à une vraie République que l'air est aux poumons. C'est à ce compromis que s'emploient les habiles des deux centres et autour duquel ils espèrent rallier une majorité complète. De la dissolution, pas un mot, si ce n'est pour honorer cette idée subversive. Quant au gouvernement, il paraît s'être arrêté depuis quelques jours à l'idée de se borner à contempler cette évolution sans prendre aucune initiative. L'opération chimique de la combinaison des deux centres achevée, il verrait alors ce qu'il aurait à faire et s'aborderait qu'à ce moment les questions constitutionnelles. Alors aussi il ferait connaître ses idées à l'égard de l'œuvre capitale qu'il est si effrayé de voir remise entre les mains de l'Assemblée actuelle: la loi électorale. L'avenir vous démontrera la justesse de ces renseignements.

Il y a à Lille un cercle catholique. On sait que dans ces cercles on s'occupe parfaitement, au nom des saines doctrines, de matières politiques et sociales: les discours d'inauguration sont là pour le démontrer surabondamment. Or, le soir de la procession dont je vous ai parlé, le nonce s'est rendu au dit cercle en compagnie de M. Salignac-Fenelon, général commandant la division et des membres les plus distingués de l'armée. On a entendu un discours sur le dévouement au saint-siège. N'est-ce pas là une manifestation politique, et M. de Cissé y a-t-il les officiers de Lille comme ceux de Grenoble? Les officiers de Grenoble sont-ils plus coupables d'avoir obéi à leurs convictions que ceux de Lille? On contestera peut-être le caractère politique de la soirée, mais à qui fera-t-on croire que la politique ne s'est pas glissée dans un discours sur le dévouement au saint-siège prononcé par un prêtre devant le nonce du pape?

L'agence Havas a la naïveté de démentir le bruit que le gouvernement de M. Thiers songe à prendre des mesures contre les corporations religieuses. Voilà un démenti bien inutile! Personne n'avait pris ce bruit au sérieux. La société de Saint-Vincent-de-Paul et ses congénères peuvent fonctionner en paix! J'avais maintenu contre plusieurs journaux que la signature du traité de commerce avec l'Angleterre était imminente, cette nouvelle est officiellement confirmée ce matin. M. Ozonne est arrivé cette nuit et M. d'Harcourt est parti pour Londres; on s'éloignera bien peu de la date prévue au 20 octobre, si tant est qu'on s'en éloigne.

L'évacuation marche doucement, mais pourtant elle se poursuit: les Prussiens déménagent et évacuent leurs malades et leurs diverses administrations avant de partir eux-mêmes, et ces diverses opérations préalables donnent bon espoir à nos pauvres compatriotes d'être débarrassés à brève échéance de ces hôtes détestés. Une seule idée tempère leur joie: c'est qu'ils vont être débarrassés au détriment d'autres compatriotes dont les charges seront augmentées. Aussi a-t-on renoncé partout aux réjouissances qui devaient saluer le départ de nos ennemis et accueillir les garnisons françaises. Ces réjouissances auraient blessé le sentiment de la solidarité. M. Maurice Richard a envoyé une protestation à M. Thiers contre la violation de son

domicilio; il propose la plaisanterie jusqu'à dire que cela crée « de redoutables précédents ». L'ami de M. Olivier, celui pour lequel il a voulu inventer un porte-fort, oublie le redoutable précédent du Dux-Désembre et de tant d'autres dates impériales. On a écrit de la Gironde que les parisiens sont arrivés au paroxysme de l'activité. Ils remuent ciel et terre. Malgré cela, l'ex-ministre de l'Empire, le frère de Saint-Arnaud, échouera. Et pourtant il est soutenu — coalition monstrueuse — par les opportunistes et les légitimistes. La bonne vieille Union s'indigne ce matin, dans son honnêteté, que sa sœur blanche de Bordeaux, la Guenette, soutienne le bonapartiste Forcade, surtout depuis que celui-ci a montré le bout de l'oreille sous son masque de libre échangiste. Va vérité, dit l'Union en brayant sa tête chenue, nous nous demandons quels motifs peut avoir notre sœur pour se compromettre ainsi. L'Union et le Courrier de la Gironde auront eu le mérite au moins de ne pouvoir retenir les soulèvements de leur cœur devant la coalition.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de la France républicaine

Alger, le 12 octobre 1872.

La question algérienne est, aux yeux de tous ceux qui la connaissent, la première et la plus importante de celles qui devraient préoccuper le parti démocratique; en elle, en effet, se trouve la solution de toutes les questions actuelles: politique sociale et économique. L'Algérie occupe, en face de la France, à trente-six heures d'une traversée toujours facile, une superficie égale aux deux tiers de la mère-patrie. De ses points extrêmes, est et ouest, sa côte s'étend sur une longueur de 850 kilomètres, contenant dans le cours de cette vaste étendue, quelques-uns des rades les plus vastes et les plus sûres du monde. Les ports de Bone, Philippeville, Alger, Mostaganem, offrent aux vaisseaux de commerce la plus entière sécurité, et toutes les flottes du monde réunies tendraient à l'aise et sans danger dans les rades de Bougie et de Collo.

Dans l'ouest, l'Algérie s'étend jusqu'au désert. C'est-à-dire sur une profondeur moyenne de quatre cents kilomètres, dans une moitié au moins composée de ces terres magnifiques, d'une fertilité si merveilleuse, qui avaient valu jadis à l'Afrique le nom de grenier de Rome. Je vous le demande à présent, existe-t-il une seule question continentale que le peuple de l'Algérie ne puisse résoudre? Dix millions de citoyens peuvent non seulement y vivre à l'aise, mais encore s'y constituer une situation égale à celle des plus privilégiés de l'Europe. Si la France se pénètre un jour de cette vérité, aucun danger de révolution, provoqué par le trop plein de sa population et par la lutte acharnée qui s'y livre entre le travail et le capital, ne serait à craindre. Et ce que la question sociale existe en Amérique?

C'est donc à peupler l'Algérie que doivent se limiter tous les efforts de nos gouvernants; c'est malheureusement à la dépeupler qu'ils se consacrent. Permettez-moi, avant d'entrer dans la discussion de la situation actuelle, de faire, pour ceux de nos lecteurs peu au courant de mon sujet, une courte revue rétrospective. L'Algérie a été conquise par les militaires qui, dès les premiers jours, ont considéré comme un apanage. Bien loin de chercher à substituer ou tout au moins à juxtaposer à la population arabe, paresseuse, vagabonde et fanatique, une population de travailleurs européens, ils ont conservé avec soin tous les vices du peuple conquies, vices incompatibles avec les progrès de notre civilisation, et se sont bornés à attribuer les pouvoirs dont jouissaient avant eux quelques grandes familles indigènes. Nos officiers, sous le nom modeste d'officiers de bureaux arabes, sont devenus de véritables cadis, cheiks et cadis, gouverneurs militaires, administrateurs et magistrats. Aussi, l'événement prévu n'a-t-il pas tardé à se réaliser. Ces officiers, investis sans contrôle d'un pouvoir absolu, sont devenus ce qu'étaient leurs prédécesseurs; de scandaleux procès, dont quelques-uns de date toute récente ont dévoilé les procédés concussionnaires de ces hommes qui seraient probablement restés honnêtes toute leur vie, si des institutions déplorables n'avaient été pour eux une cause de tentation dont il serait peut-être injuste de ne pas leur tenir compte.

Dès cette époque, c'est-à-dire dès le début de la conquête, les efforts du parti militaire tendirent à empêcher toute ingérence civile et tout peuplement en Algérie. Bien que mon séjour dans la colonie ne date que de 1855, je me souviens du temps où quiconque ne portait pas un uniforme était exclu de tous les cercles, de toutes les réunions, et traité dédaigneusement de « mercanti ». Les quelques employés civils indispensables, trésor, poste, télégraphe ou douane, affectés des allures militaires et portant des costumes fantaisistes se rapprochaient le plus possible de ceux de l'armée. J'ai vu des généraux, commandants de province, faire accrocquer de courageux négociants coupables

d'avoir été dans les tribus acheter directement aux Arabes leur laine, qu'ils payaient d'ailleurs beaucoup plus cher que le prix ordinaire, l'absence de débouchés et de moyens de circulation paralysant toute transaction des indigènes entre eux. Comment, à travers tous ces obstacles, l'Algérie a-t-elle pu attirer à elle 250,000 Européens? C'est presque un phénomène dont il faut reporter l'honneur à son admirable climat, à sa fertilité, à cette liberté individuelle dont on jouit ici, et dont l'absence dans la mère-patrie nous faisait apprécier davantage le prix. Ces 250,000 Européens ont fait des prodiges; pionniers intrépides, qu'aucune mauvaise fortune, aucune tracasserie n'a pu lasser, ils ont rendu à une partie considérable de cette terre, sa fertilité primitive. Il n'est pas un champ dans la Beauce qui donne des récoltes comparables à celles des plaines de la Mitidja et de la splendide plaine du Sahel. Ces colons nous ont montré ce que sera réellement l'Algérie le jour où elle sera repeuplée.

Un des arguments familiers du parti militaire, pour justifier son injustifiable immixtion dans l'administration du pays, a toujours été et est encore la présence et l'intérêt du peuple conquies. Les événements ont maintes fois fait justice de cette spécieuse argumentation. Depuis la conquête, plusieurs armées ont décliné l'Algérie; l'hiver de 1807-08, notamment, a vu périr cinq cent mille de ces malheureux. Eh bien! pas une des victimes n'appartenait au territoire civil, c'est-à-dire à cette fraction très-limitée du sol algérien sur laquelle l'administration militaire avait toléré l'établissement de colons européens.

Que l'on demande, au surplus, aux Arabes eux-mêmes, s'ils préfèrent vivre sous le gouvernement autoritaire et absolu d'un lieutenant ou d'un capitaine, ou sous celui d'un fonctionnaire civil. Qu'on leur demande quelle est la justice qu'ils préfèrent, de celle du cadri leur imposant arbitrairement des amendes dont il met les trois quarts dans sa poche pour les partager, le plus souvent, avec le chef de bureau arabe, ou de celle du juge de paix. La réponse a été faite mille fois, et je ne crains pas de dire que le peuple arabe, surtout les Kabyles, robustes travailleurs montagnards, sera le peuple le plus facile à gouverner, le jour où le conquérant prouvera à son égard la justice, et le débarrassera des chances qui le rongent depuis mille ans: ses cheiks et ses juges.

Il résulte de cet exposé, que j'ai condensé le plus possible afin de ne pas dépasser les limites que vous m'avez assignées, que la seule solution de la question algérienne est dans le peuplement. Cette solution s'impose à tous, même à ceux qui ont intérêt à l'empêcher; si nous en donnons la preuve en se ralliant bruyamment au principe de la colonisation; l'examinerai dans ma prochaine lettre jusqu'à quel point cette conversion est sincère.

L'ALLEMAGNE

Un de nos amis, homme instruit et de bon jugement, vient de parcourir une bonne partie de l'Allemagne et a séjourné un assez long temps en Bohême. Nous donnons ses appréciations et ses opinions sans commentaires et sans phrases. Quelques-uns des provinces annexées semblent réellement devenir prussiennes; mais en revanche, de jour en jour, le Hanovre et la Bavière s'éloignent de Berlin et se prononcent dans le sens du particularisme. Entre la cour de Bavière et celle de Prusse les rapports sont aigres, dans peu ils seront violents.

La situation de toute l'Allemagne, au point de vue financier, est des plus graves, et l'on s'attend à voir éclater une crise comme celle qui bouleversera l'Amérique lors de la déconfiture de ses banques provinciales. L'agiotage et la fièvre de la spéculation règnent partout; tout le monde joue, depuis les garçons d'hôtel jusqu'aux propriétaires; le découvert est énorme. Au moindre temps d'arrêt tout croquera, les grands banquiers, prévoyant ce qui ne peut manquer d'arriver, serrent leur crédit, et cette mesure de prudence va hâter une crise devenue inévitable. Les pertes seront énormes et les ruines immenses.

Par son énergique conduite contre les prélats catholiques et contre les jésuites, M. de Bismark s'est concilié le parti libéral, mais il n'y a qu'une voix pour lui louer l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Personne, à quelque condition que ce soit, ne veut aller habiter ces malheureuses provinces; ceux qui avaient eu d'abord l'idée de s'y fixer et d'y acheter des propriétés à vil prix, en reviennent bientôt, et l'émigration abandonnant tout pour la France, a achevé de démontrer la haute immense comédie par la Prusse. Aujourd'hui c'est un sentiment général que jamais, quoi qu'on puisse faire, l'Alsace et la Lorraine ne deviendront terres allemandes.

LES POISSONS

Allons bon! voilà maintenant que ce qui retarde l'évacuation de la Haute-Marne, ce n'est plus le baraquement inachevé, c'est le fait de l'expulsion de Jérôme. Les Prussiens sont tellement indignés, paraît-il, qu'ils en ralentissent leur mouvement de retraite. Il y a plus... Le centre droit devait se rallier à M. Thiers. Le discours de Gambetta n'avait entamé en rien ce désir de ralliement. Malgré le discours de Gambetta, le centre droit persistait à se rapprocher... Mais bigre!... devant l'expulsion de Jérôme, oh! oh! minute! il faut réfléchir... un instant! eh! eh! — et voilà le centre droit qui hésite... Les badinages ont leur expulsion de Jérôme, comme les cléricaux ont leur bousculade de Nantes. Il s'agit d'en jouer le plus longtemps possible, et d'en tirer tout le parti possible. Déjà, non contents d'avoir saisi la presse de leur mésaventure, ils annoncent qu'ils ont saisi la justice, saisi l'Assemblée et qu'ils vont en saisir le conseil d'Etat... C'est une saisie générale sur toute la ligne. Ils voudraient tout saisir, parbleu, on le sait!... Ils ont beau faire, aurait dit M. Thiers, en empruntant à Louis-Philippe un mot qui répète volontiers, ils ne m'empêcheront pas de conduire mon affaire. (Corsaire)

Notre temps nous en fera voir de toutes les couleurs. Dans le Calvados on annonce l'apparition d'un nouveau candidat qui déclare être partisan de la monarchie entourée d'institutions républicaines. Ah! que je voudrais entendre ce monsieur développer cette théorie... La monarchie est tellement absurde que pour la faire avaler il faut qu'on l'accorde à une sauce qui empêche d'en sentir le goût. C'est ce qu'on fait pour les poissons avérés. On va en frapper une médaille en faveur du pèlerinage Lourdaud. Que représentera-t-elle? Je serais curieux de le voir. D'un côté on pourrait figurer une pile d'écus avec cette exergue: « A la superstition, les aubergistes recon-

naissent. » De l'autre, un canard aux ailes déployées s'élevait tenant dans le bec une fiole avec cette inscription: « Croyez cela et buvez de l'eau! » Il n'est pas probable que l'on s'arrête à sur la médaille ces mots: « A la mémoire de la jeune fille qu'on a tuée en la plongeant dans l'eau de Lourdaud. » La médaille n'est, du reste, qu'une épave nouvelle ajoutée à toutes celles qui ont été de l'autel miraculeux. On serait effrayé par les trafics de tous genres qui grouillent autour des pèlerinages. Quand Jésus chassa les marchands du temple, il n'avait pas prévu qu'ils rentreraient par la fenêtre.

On lit dans l'Egalité, de Marseille: « Les journaux impies, pour nous servir d'une expression chère aux cléricaux, ont voulu nier les miracles opérés par Notre-Dame-de-Lourdes; mais l'évidence est avec de confesser deux miracles arrivés tout récemment, à propos des pèlerinages actuels. « Deux demoiselles: Anne Jean-Jean et sa sœur Marie Rinal de Saint-André, de Saint-Gomry (Hérault), sont allées en pèlerinage à Lourdes; elles sont retournées péniblement, l'efficacité de leur visite à la grosse sainte, elles sont mortes le soir du jour de leur retour à Saint-André d'une indigestion de menthe et de vin blanc! « Si ce n'est pas là un vrai prodige, nous renonçons à croire aux miracles patronnés par Bernadette. »

A propos de Lourdes, une personne à notre connaissance a reçu une singulière vision à diner. « La voici dans toute sa candeur: « M. X. est pris de vouloir bien faire l'honneur à M. et à Mme de B. de venir dîner avec eux mercredi prochain. « Nota bene. — On buira de l'eau de Lourdes. » Notre ami, qui est un viveur, a sacrifié à diner à un autre où l'on devait boire du champagne fragrant.

Quelques jours après l'emprunt, un diplomate français causant, à Berlin, avec M. de Bismark, lui dit: « Vous voilà bien certain maintenant d'être payé intégralement. « Vous dites: intègre Allemand, répondez le chancelier prussien. merci de cette belle parole! C'est la première fois depuis longtemps qu'un pareil compliment m'est adressé. »

LA SEMAINE LITTÉRAIRE

L'éditeur Germer-Baillière a eu l'heureuse idée de publier une série de monographies consacrées aux principaux états de l'Europe et destinées à en retracer le tableau actuel et contemporain, tant au point de vue social, qu'au point de vue politique. Nous sommes en général d'une profriégère ignorance à l'égard de nos voisins: ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas de gens qui se soient fait une spécialité de l'étude de tel ou tel pays, mais il n'est pas facile de trouver un homme qui ne soit pas un peu ignorant sur tel ou tel point. Cette ignorance se rencontre quelquefois jusque dans le journalisme. On trouve à ce point de vue, dans la presse étrangère, des manifestations d'étonnement de nos voisins si peu au courant, si piteusement informés, de ce qui se passe dans tel ou tel pays, qu'il est difficile de croire qu'ils ne soient pas de simples étrangers qui se sont fait une spécialité de l'étude de tel ou tel pays, mais il n'est pas facile de trouver un homme qui ne soit pas un peu ignorant sur tel ou tel point. Cette ignorance se rencontre quelquefois jusque dans le journalisme. On trouve à ce point de vue, dans la presse étrangère, des manifestations d'étonnement de nos voisins si peu au courant, si piteusement informés, de ce qui se passe dans tel ou tel pays, qu'il est difficile de croire qu'ils ne soient pas de simples étrangers qui se sont fait une spécialité de l'étude de tel ou tel pays, mais il n'est pas facile de trouver un homme qui ne soit pas un peu ignorant sur tel ou tel point.

« Mais nous avons sept élections à faire, a-t-il dit, et ces sept élections ont été si admirablement distribuées, par les soins de la seule fortune, sur tous les points du territoire, qu'il semble que tout le pays soit appelé à se prononcer. Le centre, la

— Vous avez beaucoup d'esprit, monsieur de Salzedo, dit-il avec une nuance de dédain, et vos plaisanteries sont charmantes. L'officier se mordit la moustache. — En fait de plaisanterie, répliqua-t-il d'un air raide, vous êtes plus fort que moi, monsieur le comte. — Comment l'entendez-vous? — La première fois que nous nous sommes rencontrés, vous avez prétendu n'être pas le comte de Thun, et cette plaisanterie nous a placés, l'un en face de l'autre, l'épée à la main. — Ah ça! c'est une gageure! fit le comte stupéfait. — Aujourd'hui, poursuivait don Raphaël sans relever l'inter interruption, — aujourd'hui vous prétendez que nous ne nous sommes point battus, et cette deuxième plaisanterie va nécessiter une deuxième rencontre. M. de Thun se mit à rire. — Ah! ah! dit-il, voilà donc où vous voulez en venir? Vous êtes de moi un coup d'épée? Que ne le disiez-vous tout de suite, au lieu de me chercher une querelle d'Allemand? — Permettez! je ne vous cherche nullement querelle. Je constate un fait patent, certain, irréversible; vous le niez. Donc... — Brisons là! fit Godofroy avec impatience. Je suis aux regrets de vous déshonorer, mon cher monsieur, mais franchement un duel entre nous est chose toute à fait impossible, tout à fait invraisemblable... — Et pourquoi donc, s'il vous plaît, monsieur le comte? — Parce que je suis gentilhomme, moi, monsieur. — Eh bien? — Et que j'ai pour principe de ne croiser l'épée qu'avec mes égaux. — Don Raphaël blêmit et recula d'un pas. Le comte lui fit un léger salut, puis s'en

alla plus loin. Il venait de se créer un ennemi de plus, un ennemi mortel. En effet, le capitaine avait colporté partout le récit de son duel. Il y avait mis d'autant plus d'emphrasement, qu'un duel avec M. de Thun équivalait pour lui à la reconnaissance de son arbre généalogique et donnait un démenti formel aux bruits qui couraient sur l'obscurité de son origine. Et voilà que M. de Thun niait ce duel! Bien plus, il déclarait toute possibilité d'avoir jamais eu don Raphaël pour adversaire. Aux yeux du capitaine, qui se rappelait parfaitement lui avoir passé son épée au travers du corps, c'était là le comble de la mauvaise foi, le comble de la déloyauté, le comble de l'outrage... Un instant il fut sur le point de s'élaner vers le comte, de l'insulter et de le provoquer publiquement. Mais il se contenta en réfléchissant que le scandale se retournerait contre lui et, de toute façon, ne mettrait pas les rieurs de son côté. — Oh! grand-t-til entre ses dents serrées, il faudra pourtant que je me venge! Et son regard, chargé de haine, s'abattit sur Godofroy qui, à dix pas de là, causait et riait d'un air insouciant. De temps à autre, cependant, M. de Thun s'interrompait, devenait pâle et passait sa main sur son front subitement mouillé. C'est que, depuis quelques minutes, une lourde torpéur s'emparait peu à peu de ses sens. Des bouffées de chaleur lui montaient à la face. Il suffoquait et ressentait un étrange besoin de sommeil. Ne sachant à quoi attribuer son malaise, il s'approcha d'une fenêtre ouverte, espérant que l'air frais du dehors dissiperait cette singulière somnolence. En ce moment, quelqu'un se glissa auprès de lui et prononça tout bas, d'un ton mystérieux, ce seul mot: — Monseigneur!

« A la superstition, les aubergistes reconnaissent. » De l'autre, un canard aux ailes déployées s'élevait tenant dans le bec une fiole avec cette inscription: « Croyez cela et buvez de l'eau! » Il n'est pas probable que l'on s'arrête à sur la médaille ces mots: « A la mémoire de la jeune fille qu'on a tuée en la plongeant dans l'eau de Lourdaud. » La médaille n'est, du reste, qu'une épave nouvelle ajoutée à toutes celles qui ont été de l'autel miraculeux. On serait effrayé par les trafics de tous genres qui grouillent autour des pèlerinages. Quand Jésus chassa les marchands du temple, il n'avait pas prévu qu'ils rentreraient par la fenêtre.

On lit dans l'Egalité, de Marseille: « Les journaux impies, pour nous servir d'une expression chère aux cléricaux, ont voulu nier les miracles opérés par Notre-Dame-de-Lourdes; mais l'évidence est avec de confesser deux miracles arrivés tout récemment, à propos des pèlerinages actuels. « Deux demoiselles: Anne Jean-Jean et sa sœur Marie Rinal de Saint-André, de Saint-Gomry (Hérault), sont allées en pèlerinage à Lourdes; elles sont retournées péniblement, l'efficacité de leur visite à la grosse sainte, elles sont mortes le soir du jour de leur retour à Saint-André d'une indigestion de menthe et de vin blanc! « Si ce n'est pas là un vrai prodige, nous renonçons à croire aux miracles patronnés par Bernadette. »

A propos de Lourdes, une personne à notre connaissance a reçu une singulière vision à diner. « La voici dans toute sa candeur: « M. X. est pris de vouloir bien faire l'honneur à M. et à Mme de B. de venir dîner avec eux mercredi prochain. « Nota bene. — On buira de l'eau de Lourdes. » Notre ami, qui est un viveur, a sacrifié à diner à un autre où l'on devait boire du champagne fragrant.

Quelques jours après l'emprunt, un diplomate français causant, à Berlin, avec M. de Bismark, lui dit: « Vous voilà bien certain maintenant d'être payé intégralement. « Vous dites: intègre Allemand, répondez le chancelier prussien. merci de cette belle parole! C'est la première fois depuis longtemps qu'un pareil compliment m'est adressé. »

LES POISSONS

Allons bon! voilà maintenant que ce qui retarde l'évacuation de la Haute-Marne, ce n'est plus le baraquement inachevé, c'est le fait de l'expulsion de Jérôme. Les Prussiens sont tellement indignés, paraît-il, qu'ils en ralentissent leur mouvement de retraite. Il y a plus... Le centre droit devait se rallier à M. Thiers. Le discours de Gambetta n'avait entamé en rien ce désir de ralliement. Malgré le discours de Gambetta, le centre droit persistait à se rapprocher... Mais bigre!... devant l'expulsion de Jérôme, oh! oh! minute! il faut réfléchir... un instant! eh! eh! — et voilà le centre droit qui hésite... Les badinages ont leur expulsion de Jérôme, comme les cléricaux ont leur bousculade de Nantes. Il s'agit d'en jouer le plus longtemps possible, et d'en tirer tout le parti possible. Déjà, non contents d'avoir saisi la presse de leur mésaventure, ils annoncent qu'ils ont saisi la justice, saisi l'Assemblée et qu'ils vont en saisir le conseil d'Etat... C'est une saisie générale sur toute la ligne. Ils voudraient tout saisir, parbleu, on le sait!... Ils ont beau faire, aurait dit M. Thiers, en empruntant à Louis-Philippe un mot qui répète volontiers, ils ne m'empêcheront pas de conduire mon affaire. (Corsaire)

Notre temps nous en fera voir de toutes les couleurs. Dans le Calvados on annonce l'apparition d'un nouveau candidat qui déclare être partisan de la monarchie entourée d'institutions républicaines. Ah! que je voudrais entendre ce monsieur développer cette théorie... La monarchie est tellement absurde que pour la faire avaler il faut qu'on l'accorde à une sauce qui empêche d'en sentir le goût. C'est ce qu'on fait pour les poissons avérés. On va en frapper une médaille en faveur du pèlerinage Lourdaud. Que représentera-t-elle? Je serais curieux de le voir. D'un côté on pourrait figurer une pile d'écus avec cette exergue: « A la superstition, les aubergistes recon-

naissent. » De l'autre, un canard aux ailes déployées s'élevait tenant dans le bec une fiole avec cette inscription: « Croyez cela et buvez de l'eau! » Il n'est pas probable que l'on s'arrête à sur la médaille ces mots: « A la mémoire de la jeune fille qu'on a tuée en la plongeant dans l'eau de Lourdaud. » La médaille n'est, du reste, qu'une épave nouvelle ajoutée à toutes celles qui ont été de l'autel miraculeux. On serait effrayé par les trafics de tous genres qui grouillent autour des pèlerinages. Quand Jésus chassa les marchands du temple, il n'avait pas prévu qu'ils rentreraient par la fenêtre.

On lit dans l'Egalité, de Marseille: « Les journaux impies, pour nous servir d'une expression chère aux cléricaux, ont voulu nier les miracles opérés par Notre-Dame-de-Lourdes; mais l'évidence est avec de confesser deux miracles arrivés tout récemment, à propos des pèlerinages actuels. « Deux demoiselles: Anne Jean-Jean et sa sœur Marie Rinal de Saint-André, de Saint-Gomry (Hérault), sont allées en pèlerinage à Lourdes; elles sont retournées péniblement, l'efficacité de leur visite à la grosse sainte, elles sont mortes le soir du jour de leur retour à Saint-André d'une indigestion de menthe et de vin blanc! « Si ce n'est pas là un vrai prodige, nous renonçons à croire aux miracles patronnés par Bernadette. »

préoccupons-nous de savoir ce que font les peuples, afin que nous puissions, dit-il, nous en occuper. Joseph Prudhomme, les aimer...

ordinaire de romancer et de faire saillir, Dixon personnifie à la fois les deux races et les deux esprits qui se partagent la Suisse...

mens au commencement de novembre, sont priés de se présenter au secrétariat avant le 4 novembre. ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE LYON La rentrée des divers cours aura lieu le lundi 21 octobre...

Le camp de Balan, dont on a tant parlé autrefois et qui avait fini par passer à l'état de légende mystérieuse, est devenu une réalité. Mardi dernier, une compagnie du génie est partie pour se rendre au camp de Sathonay...

aujourd'hui vendredi 18 octobre, nous promet une interruption digne des grands auteurs en cause. Mlle Agar possède un talent particulier pour donner aux vignerons de Cornaille un relief saisissant...

sans aucune pensée malveillante ou de dénigrement. Signaler les abus, dire ce qui manque ou ce qui est de trop, ce qui est et ne devrait pas être, ce qui n'est pas et devrait être, tel est notre but...

CHRONIQUE RÉGIONALE

LYON ET LE RHONE

Société civile d'éducation libre et laïque des pères et mères de familles du 6^e arrondissement. Dernière liste. Collecte faite au mariage civil du citoyen Joly par le citoyen A. G. 7 50...

2^e conseil de guerre permanent de la 8^e division militaire.

Dans sa séance du 17 octobre 1872, le 2^e conseil de guerre a rendu les jugements suivants: 1^o Vacher (Ernest), né à Lyon, Rhône; 2^o Cuisard (Ferdinand), né à Montrottier, Rhône...

DÉPÊCHES

Dans la même nuit, M^{me} G..., demeurant quai de la Charité, entendit un grand bruit dans un grenier où elle élève des canards. La peur ou la paresse empêchèrent M^{me} G... d'aller voir ce qui se passait dans son poulailler...

FAITS DIVERS

Casimir M..., le roi des commis-voyageurs, vient de mourir aux portes de sa 79^e année, tout plein de gloire, de gaieté et de verdure. Ce qui lui a valu le titre de roi est assez singulier et mérite d'être mentionné...

BULLETIN COMMERCIAL

Le marché est calme, les prix sans changement pour le disponible. Louisiane, bas 115; très-ordinaire, 127; ordinaire, 132. Géorgie, bas 113; très-ordinaire, 119 à 120; ordinaire, 125.

ORDRE DU JOUR: 1. Rapport de la commission d'article; 2. Renouvellement partiel de ladite commission.

Le président, DELORME; Le secrétaire, FERRET; Le trésorier, PEILLON; Le secrétaire, CARRAZ.

Le président, DELORME; Le secrétaire, FERRET; Le trésorier, PEILLON; Le secrétaire, CARRAZ.

Le président, DELORME; Le secrétaire, FERRET; Le trésorier, PEILLON; Le secrétaire, CARRAZ.

Le président, DELORME; Le secrétaire, FERRET; Le trésorier, PEILLON; Le secrétaire, CARRAZ.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS DES TRAINS

PARIS - Ligne de Paris par la Bourgogne. Paris. - Omnibus, matin 5 10, 11. - Directs, 9 matin, 9 38, soir.

22 30. - Bourg, omnibus, soir, 5 05, 7 45. - Ambrérieux, express, matin 6 10.

LA CROIX-ROUSSE

Ligne de Bourg par les Dombes. Omnibus, matin, 6 15, 10 14; soir, 1 25, 5 40.

Palais de l'Alcazar. - Cirque CLOTTI

Tous les soirs représentation

Condition des Soies de Lyon

Table with columns: Nombre, SORTES, POIDS. Rows include various silk types like Organsin, Trames, Grèges, etc.

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES D'AUBENAS

Bulletin du 17 Octobre 1872.

Table with columns: NOMBRE, SORTES, POIDS. Rows include Organsin, Trames, Grèges, Bailots pesés.

AVIS

A MM. LES EMPLOYÉS DU COMMERCE DE DÉTAIL. Pour faciliter l'étude de la langue anglaise...

L'ELIXIR PURGATIF

à la résine pure de scammonée est le meilleur, le plus agréable et le plus prompt de tous les purgatifs.

EAU MINÉRALE NATURELLE

Sulfureuse, Goudronneuse et Iodurée DE

Saint-Boès

(Basses-Pyrénées)

Cette Eau unique par sa composition chimique est le plus puissant remède contre les affections si nombreuses de la poitrine.

AUX RESTAURATEURS DE LYON

La Société de prévoyance des restaurateurs de la ville de Lyon, fondée le 1er septembre 1872...

ALMANACH DU PÈRE GÉRARD

10 centimes - 15 centimes par la poste

Calendrier. - La Situation. L'Héritage du père Gérard. - L'Instruction. - Maximes. - L'Union. - Sentences et Maximes. - Les Députés. - Le Patriote. - Le Soudan.

ANNONCES LÉGALES, JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

AVIS

Par décret du 28 décembre 1870, provisoirement et jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé...

AVIS

Un Garçon de peine a perdu, vendredi 14 octobre, à quatre heures du soir...

BRULURES

Médaille d'argent à l'Exposition internationale de l'Hygiène. Les mères de famille, les chefs d'ateliers, d'usines...

A VENDRE

DE SUITE Pour cause de maladie UN BON FONDS D'ÉPICERIE Ayant cinquante années d'existence

GUÉRISON radicale des CONTAGIEUSES

C. CLARENS, rue Neuve-Coguenard, 23 bis, Paris. (Correspondance). Envoi du traitement contre remboursement.

AVEZ-VOUS

BESOIN D'ARGENT? ALLEZ AU COMPTOIR GÉNÉRAL D'ACHAT 8, Rue de la Préfecture, à l'entresol

EXTERNAT DE JEUNES FILLES

MADAME ROGERIE EX INSTITUTRICE MUNICIPALE Rue Montesquieu, 91, au premier PRIX MODÉRÉ

SAVON LA LUNE

Usine à vapeur A MARSEILLE F. SCHMIDLIN, seul Concessionnaire 12, quai de l'Hôpital, 12, LYON

A VENDRE

Une créance, avec hypothèque sur les biens du père, s'élevant à la somme de 2,932 fr. 60 c.

PILULES ET LOTIONS

Anti-Névralgiques de BARNOUD, Pharmacien 3, rue de Lyon, 3 LYON

ROB-SAVARES

PERFECTIOMNÉ POUR LA PARFAITE GUÉRISON DES Maladies contagieuses

FARINE MEXICAINE

DEL DOCTOR BENITO DEL RIO, DE MEXICO. De tous les maux qui affligent l'espèce humaine, il n'en est aucun qui fasse autant de victimes que la Phthisis pulmonaire.

BOURSE DE PARIS - Jeudi 17 Octobre 1872 de midi 1/2 à 3 heures.

Large financial table with columns: RENTES ET ACTIONS, OBLIGATIONS, VALEURS AU COMPTANT, FONDS ÉTRANGERS. Includes various bond and stock prices.

BOURSE DE LYON - Vendredi 18 Octobre (de 11 heures à midi 1/2)

Financial table for Lyon with columns: FONDS D'ÉTAT français, VALEURS AU COMPTANT, FONDS ÉTRANGERS. Includes local market data.

Enregistré à Lyon, Vu par nous, maire du deuxième arrondissement de Lyon, pour la légalisation de la signature et contre.